

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité***DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES****IDENTIFICATION****M BELKAID HAKIM**A COMPLETER
A COMPLETER

N° d'adhérent : 20190220139393

Pour le compte de :

SARL AB PIZZA
60 AVENUE DES MARAIS
CC EPINE GUYON
95130 FRANCONVILLE LA GARENNE

N° SIREN : 511 881 310

Période déclarée : Année 2022

Date limite de dépôt : 18/05/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2022)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL**

Numéro, type et nom de voie	60 avenue des Marais		
Code postal	95130	Ville	franconville
		Pays	france

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION**1 - RÉSULTAT FISCAL**

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	2 326	Déficit (report du 2033-B)	
-----------------------------------	--	--------------------------	-------	----------------------------	--



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	5 000		5 000
TOTAL I (5)	5 000		5 000
2 - Actif circulant			
Disponibilités	14 941		14 941
TOTAL II	14 941		14 941
TOTAL GENERAL (I + II)	19 941		19 941

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Résultat de l'exercice	1 977
TOTAL I	2 977
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	16 964
TOTAL III	16 964
TOTAL GENERAL (I + II + III)	19 941

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		121 343
Subventions d'exploitation reçues				20 406
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				141 749
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				57 881
Variation de stock (marchandises)				2 500
Autres charges externes				32 429
Impôts, taxes et versements assimilés				2 358
Rémunérations du personnel				33 976
Charges sociales				3 950
Dotations aux amortissements				0
Dotations aux provisions				0
Total des charges d'exploitation (II)				133 094
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				8 655
Produits et charges divers	Produits financiers (III)			0
	Produits exceptionnels (IV)			0
	Charges financières (V)			6 329
	Impôts sur les bénéfices (VII)			349
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				1 977

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	1 977	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	1 977	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	1 977	

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	3 000			3 000	
Matériel de transport	2 000			2 000	
TOTAL rubrique I	5 000			5 000	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 000			3 000
Matériel de transport	2 000			2 000
TOTAL rubrique II	5 000			5 000

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

1 - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
1.1 Provisions réglementées				
Autres provisions réglementées	0			0
1.2 Provisions pour risques et charges				
	3 730			3 730
1.3 Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations	0			0
Sur stocks et en cours	0			0
Sur comptes clients	0			0
Autres provisions pour dépréciation	0			0
TOTAL	3 730			3 730



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033–E

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	121 343
TOTAL 1	121 343

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	57 881
TOTAL 3	57 881

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	63 462
---	--------

Composition du capital social

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	Monsieur		
	Nom et prénom	BELKAID Foued	Nom marital	BELKAID
	Nombre de parts ou d'actions	49	Pourcentage de détention	49,00%
	Date de naissance	20/11/1978	Pays de naissance	MAROC
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance	NADOR-BENI-CHIKER
	Numéro, type et nom de voie	2 PLACE VOLTAIRE		
	Code postal	95140	Ville	GARGES-LES-GONESSE
	Pays	FRANCE		

2	Titre	Monsieur		
	Nom et prénom	AFFANE SIF-EDDINE	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	51	Pourcentage de détention	51,00%
	Numéro, type et nom de voie	17 AVENUE FREDERIC JOLIOT CURIE		
	Code postal	95140	Ville	GARGES LES GONESSES
	Pays	FRANCE		



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



SARL AB PIZZA AU CAPITAL DE 1000 euros

Siège social : 60 AVENUE DES MARAIS

511 881 310 RCS PONTOISE

OBJET : Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés du 15 JUIN 2025

L'année **DEUX MILLE VINGT CINQ (2025)**

Le **15 juin** A **16 heures**.

Les associés de la société **AB PIZZA**, SARL au capital de 1000 euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège social est 60 avenue des Marais se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par **M.BELKAID Hakim** le gérant statutaire

Sont présents :

- **M.BELKAID Foued** propriétaire de **49 parts sociales**, numérotées de **1 à 49**;
- **M.AFFANE Sif-Eddine** propriétaire de **51 parts sociales**, numérotées de **50 à 100** ;
- **M.BOUCHTAT Mohamed** mandataire désigné

Soit la totalité des associés présents ou représentés, totalisant **100 parts**.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNEE FISCALE 2022

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le **31/12/2022** ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- s'il y a lieu, les accusés de réception des lettres de convocations ;
- s'il y a lieu, les pouvoirs des associés représentés ;
- s'il y a lieu, la feuille de présence ;
- s'il y a lieu, le rapport du commissaire aux comptes.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et

d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte. S'il y a lieu, M./Mme/Mlle ... intervient pour souligner que ... (retranscrire un résumé des propos de chacun des intervenants).

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022**

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance.

Aucune convention conclue à ce jour.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Les associés décident de ne pas affecter les bénéfices de l'exercice clos le **31/12/2022**

Donc , le resultat sera affecté totalement en réserve légale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité .

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à **M.BOUCHTAT Mohamed** pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le gérant, BELKAID Hakim



